



# BAROMÈTRE DE CONFIANCE A L'EGARD DE LA PROFESSION IMMOBILIERE

2<sup>ème</sup> édition - 2015



# INDICATEURS CLEFS DE LA CONFIANCE



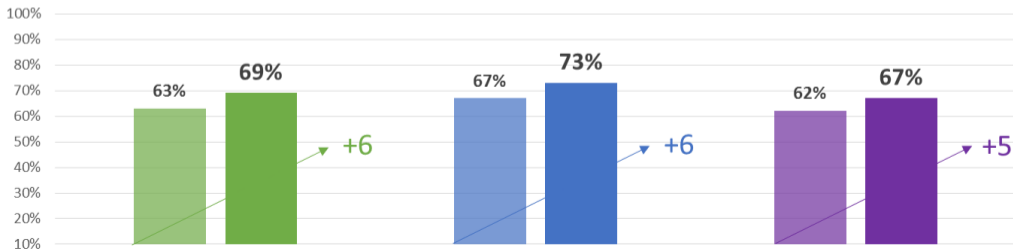
« Tout à fait confiance »  
ou « Plutôt confiance »



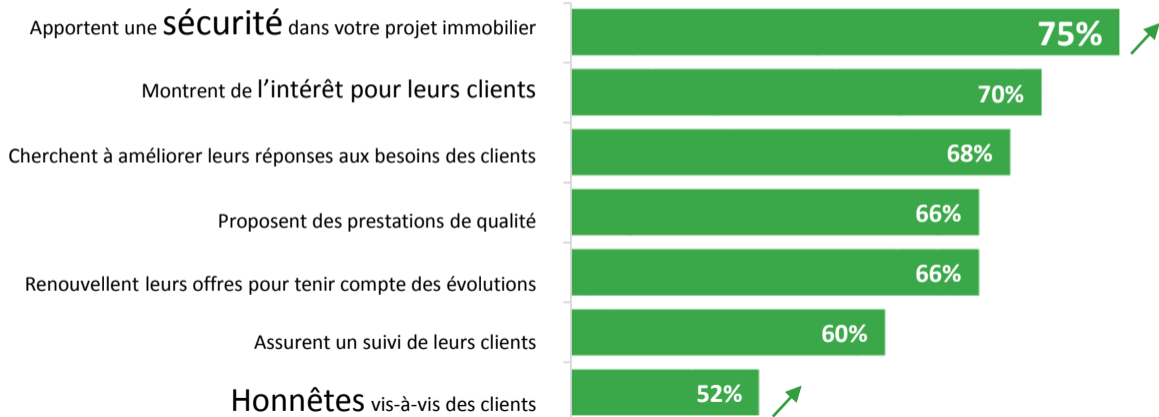
« Très satisfait »  
ou « Plutôt satisfait »



« Oui, certainement »  
ou « Oui, probablement »



# SUR QUOI EST BASÉE LA CONFIANCE VIS-À-VIS DES PROFESSIONNELS ?



# REVENIR CHEZ LE PROFESSIONNEL

SATISFACTION

**73%**  +6

REITERATION

**67%**  +5

**90%**

Importance de l'affiliation à la FNAIM

**85%**

**88%**

Confiance globale dans la profession

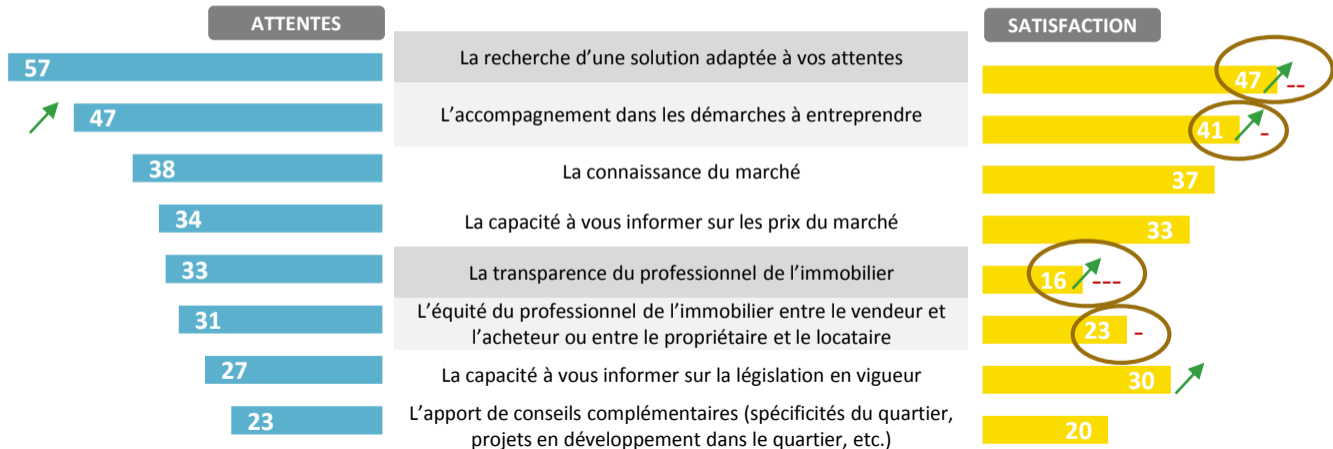
**80%**

-

Satisfaction à l'égard du dernier contact

**87%**

# RENCONTRE ENTRE LES ATTENTES ET LA SATISFACTION ?



# POURQUOI PREFERER UN PROFESSIONNEL POUR LOUER UN BIEN EN TANT QUE LOCATAIRE ?

L'assurance de ne pas avoir de "mauvaise surprise"

59%

L'accompagnement dans les démarches (financières, techniques, juridiques, etc.) à entreprendre

51%

L'assurance d'un loyer en adéquation avec les prix du marché

31%

L'éclairage sur la législation en vigueur

32%

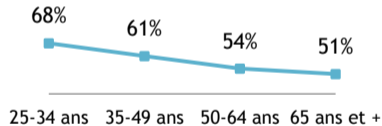
L'apport de conseils complémentaires (spécificités du quartier, projets en développement dans le quartier, etc.)

25%

Autres

2%

Selon l'âge



# POURQUOI PREFERER UN PARTICULIER POUR LOUER UN BIEN EN TANT QUE LOCATAIRE ?

Le fait de ne pas avoir à payer d'honoraires

84%

La simplicité des démarches à entreprendre

40%

La perspective de trouver un « bon plan »

38%

La connaissance qu'a le particulier de son bien (conseils sur le logement, le quartier, etc.)

37%

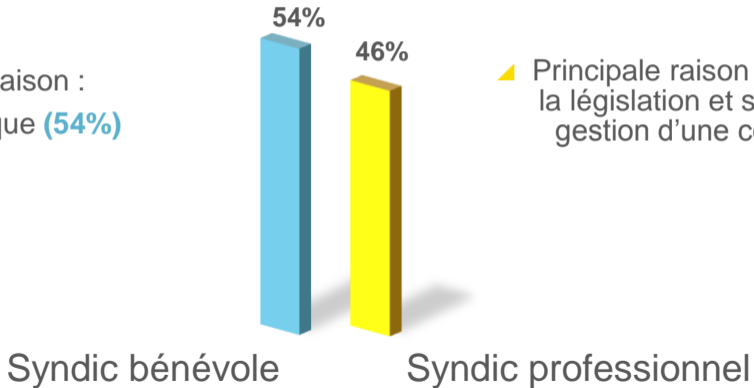
Autres

1%

▲ **74%** des interviewés n'ont pas conscience que les loyers proposés par les particuliers sont en moyenne plus élevés.

# SYNDIC BÉNÉVOLE VS SYNDIC PROFESSIONNEL

▲ Principale raison :  
le gain économique (54%)



▲ Principale raison : connaissance de  
la législation et savoir faire dans la  
gestion d'une copropriété (75%)



# CE QUI EST ATTENDU DE LA PART DU SYNDIC PROFESSIONNEL

Des explications détaillées et systématiques sur les dépenses et sur le **budget prévisionnel**

63%

L'assurance de choisir des fournisseurs présentant le **meilleur rapport qualité/prix**

57%

Des visites régulières du syndic pour échanger avec le conseil syndical et assurer le suivi technique de la propriété

46%

La mise en place d'un extranet copropriétaire individuel

28%

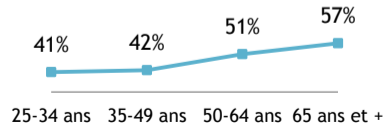
Autres

1%

Aucun

3%

Selon l'âge





## EN CONCLUSION...

- ▲ Les indicateurs de confiance, satisfaction et réitération en hausse
- ▲ Stimulés par la reconnaissance d'une relation plus individualisée et transparente avec le professionnel
- ▲ Deux valeurs à mettre toujours plus en avant pour valoriser le recours au professionnel de l'immobilier